ART. 15 N° CD1180

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES - $(\mathrm{N}^\circ$ 443)

Adopté

AMENDEMENT

N º CD1180

présenté par M. Pierre Cazeneuve, rapporteur

ARTICLE 15

A l'alin	éa 11, ap	rès la deu	ıxième oc	currence of	du mot :
// OII »					
« ou »,					

insérer les mots :

« de leurs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.